

# ***Parlons Vélo ! Municipales 2020***

## **Questionnaire pour Paucourt**

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

#### **Action n°2 :**

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°3 :**

Créer un réseau express vélo Reliant Paucourt aux villes adjacentes.

#### **Action n°4 :**

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Maison de la forêt, pierre du gros vilain, école,...

#### **Action n°5 :**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines En reliant Griselles par un itinéraire jalonné via la route du chêne gaulé ou encore vers la chapelle saint sépulcre en empruntant la Route de paucourt à la chapelle.

#### **Action n°6 :**

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

### **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

#### **Action n°7 :**

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

#### **Action n°8 :**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

### **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

#### **Action n°9 :**

Offrir du stationnement vélo sécurisé a la maison de la forêt, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### **Action n°10 :**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

**Action n°11 :**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Action n°12 :**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

**Action n°13 :**

Mettre des locaux à disposition de l'association Notamment lors d'événementiel sur le Paucourt.

**Promouvoir une culture vélo****Action n°14 :**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Action n°15 :**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Action n°16 :**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

**Action n°17 :**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Action n°18 :**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Action n°19 :**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.